

## Je demande une Attestation Collaborateur

La formalité concerne :

- ☞ la demande d'attestation pour tout nouveau collaborateur, salarié ou agent commercial ;
  - ☞ la modification d'une attestation pour un collaborateur déjà en activité.
- 👁️ La date de validité de l'attestation à mentionner est la date de fin de validité qui peut être :
- soit la fin du contrat si celui-ci est à durée déterminée,
  - soit la date de fin de validité de la carte professionnelle au plus tard.

### Formulaire

- [Formulaire de demande de carte professionnelle](#)
- [Notice de remplissage](#)

### Pièces justificatives

- [Liste des pièces à fournir](#)

### Coût

Le montant de la redevance est de : 55 €

Chèque à l'ordre de la CCIAMP, espèces ou virement bancaire\*.

\*Paiement par virement bancaire (nous contacter sur [formalites@ccimp.com](mailto:formalites@ccimp.com))

### Dépôt du dossier

Deux solutions :

- ☞ Soit directement à l'accueil du Palais de la CCIAMP ou dans une de nos antennes :
  - 📍 Palais de la Bourse – Marseille (lien <https://www.ccimp.com/lieux/palais-bourse> )
  - 📍 Boutique Aix-en-Provence (lien <https://www.ccimp.com/lieux/boutique-aix-en-provence>)
  - 📍 Boutique Salon-de-provence (lien <https://www.ccimp.com/lieux/boutique-salon-provence>)
  - 📍 Hôtel des PME Martigues/FOS (lien <https://www.ccimp.com/lieux/hotel-pme-martiguesfos>)

- ☞ Soit par courrier à l'adresse suivante :

✉ **CCI Aix Marseille Provence (CCIAMP)**  
Centre de Formalités des Professions Immobilières  
Palais de la bourse  
9 la canebière  
13001 Marseille

💻 Si vous avez des questions vous pouvez nous contacter à l'adresse mail [formalites@ccimp.com](mailto:formalites@ccimp.com)

